



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

JUR

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

fixa ensuite à Liege, où il se fit connoître par des *Payfages* d'une grande beauté. On regrette ceux qui avoient été faits pour l'hôtel des Etats, & qui furent consumés par un incendie; mais les étrangers se dédommagent en quelque manière de cette perte, en admirant ceux qui ornent le chœur des Chartreux. Ses sites sont très-heureusement choisis, ses points de vue à travers les forêts, admirables; ses coups de lumière, d'un grand effet; son feuiller, délicat; ses eaux, presque inimitables. Il mourut à Namur l'an 1729.

JURE, (Jean-Baptiste de Saint-) né en 1588, entra chez les Jésuites en 1604, à l'âge de 16 ans, & se distingua par ses travaux continuels pour le salut des âmes. Les ouvrages ascétiques qu'il publia, décelent un homme consommé dans les voies de Dieu, & la science des Saints. On estime sur-tout le *Livre des Elus*, ou *Jésus crucifié* (qu'il ne faut pas confondre avec *Jésus-Christ crucifié*, de M. Duguet), Paris, 1771, in-12; le *Connoissance & l'Amour de Jésus-Christ*, réimprimé à Paris en 1791, in-12. Il mourut à Paris en 1657.

JURET, (François) natif de Dijon, chanoine de Langres. mort en 1626, à 73 ans, cultivait l'étude & les belles-lettres avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : I. Quelques Pièces de Poésie, qu'on trouve dans *Delicia Poetarum Gallorum*. II. Des *Notes* sur *Symmaque*, Paris, 1604, in-4°; sur *Yves de Chartres*, 1610, in-8°; sur *Cassiodore*. Elles sont remplies d'érudition.

JURIEU, (Pierre) fils d'un ministre de Mer, dans le diocèse de Blois, & neveu des fameux Rivet & du Moulin, naquit en 1637, & succéda à son père dans son ministère. Sa réputation le fit choisir pour professer la théologie & l'hébreu à Sedan. L'académie de cette ville ayant été ôtée aux Calvinistes en 1681, il se retira à Rouen, & de là à Rotterdam, où il obtint une chaire de théologie. Jurieu, homme d'un zèle ardent & emporté, s'y signala par ses extravagances & par ses querelles avec les philosophes de son parti, Bayle, Basnage de Beauval & Saurin. Il se mêla de présages, de miracles, de prophéties. Il osa prédire (dans son *Accomplissement des Prophéties*, 1686, 2 vol. in-12) qu'en 1689 le Calvinisme seroit rétabli en France. Il se déchaîna contre toutes les puissances de l'Europe, opposées au Protestantisme, & fit frapper des médailles qui éterniseroient sa démenche & sa haine contre Rome & sa patrie. C'est avec ce fougueux insensé, que Bayle eut à se battre. Cette guerre eut diverses causes; & la véritable est, sans doute, la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la critique de l'*Histoire du Calvinisme* de Maimbourg, qu'il avoit censurée en même tems que Bayle. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu, dans les liaisons de Bayle avec madame Jurieu. Cette femme, de beaucoup d'esprit, connu, dit-il, Bayle à Sedan, & l'aima. Son amant vouloit se fixer en France; mais lorsque Jurieu passa en Hol-

lande;

lande, l'amour l'emporta sur la patrie, & il alla joindre sa maîtresse. Ils y continuerent leurs liaisons, sans même en faire trop de mystere. Tout Rotterdam s'en entretenoit; Jurieu seul n'en favoit rien. On étoit étonné qu'un homme qui voyoit tant de choses dans l'Apocalypse, ne vît pas ce qui se passoit chez lui. Il ouvrit enfin les yeux. Un cavalier en pareil cas (dit le même académicien) tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poète fait une satire: Jurieu fit des livres. Ce procès occupa long-tems la Hollande. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, la contention & la chaleur avec laquelle Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours, épuiserent son esprit. Il s'imaginait que les coliques, dont il étoit tourmenté, venoient des combats que se livroient des cavaliers qu'il croyoit avoir dans le ventre. Il tomba dans l'enfance, & il est fort douteux si ce qu'il faisoit dans cet état de langueur, ne valoit pas autant que ce qu'il avoit fait dans la force de l'âge. Il mourut à Rotterdam en 1713, à 76 ans. Les Catholiques & les Protestans, du moins ceux qui sont capables d'équité, se réunissent aujourd'hui dans le jugement qu'on doit porter de ses écrits & de sa personne. Ils conviennent qu'il avoit beaucoup de feu & de véhémence, qu'il étoit capable d'en imposer aux foibles par son imagination; mais ils avouent en même tems que son zele alloit jusqu'à la fureur & au délire, & qu'il étoit plus digne de prêcher à des frénétiques, qu'à des hommes raisonnables. Ses princi-

Tome V.

aux ouvrages sont: I. Un *Traité de la Dévotion*. II. Un écrit sur la *Nécessité du Bap-tême*. III. Une *Apologie de la Morale des Prétendus-Réformés*, contre le livre de M. Arnauld, intitulé: *Le Renversement de la Morale par les Calvinistes*; La Haye, 1685, 2 vol. in-8°. IV. *Préservatif contre le changement de Religion*, in-12; opposé au livre de l'*Exposition de la Foi Catholique de Bossuet*. V. *Des Lettres contre l'Histoire du Calvinisme de Maimbourg*, 4 vol. in-12, & 2 vol. in-4°. VI. D'autres *Lettres de controverse*, contre l'*Histoire des Variations* de Bossuet: ce prélat les a anéanties par ses *Avertissemens aux Protestans*. VII. *Traité de la puissance de l'Eglise*, Quevilli, 1677, in-12; *Le vrai Système de l'Eglise*, 1686, in-8°; *Unité de l'Eglise*, 1688, in-8°. Il y prétend qu'elle est composée de toutes les sociétés chrétiennes, qui ont retenu ce qu'il lui plaît d'appeller *les fondemens de la Foi*: comme si tous les hérétiques n'accordoient pas à leurs idées la nature & le nombre de ces *fondemens*, comme les autres articles de la croyance chrétienne, & qu'on pût adhérer sincèrement, & conséquemment, à quelques points de la Religion, en rejetant les autres également consacrés par l'autorité qui donne la sanction à tous. Les fanatiques de tous les siècles, qui ont été proscrits par l'Eglise Catholique, entrent de cette façon dans les dyptiques de Jurieu. Bayle lui-même fut scandalisé de l'indifférentisme ou de l'impie-té du ministre protestant, & le mena assez mal dans son

P.

traité : *Janua Cælorum reſerata, cunctis religionibus a celebri admodum viro, domino Petro Jurieu.* Avec l'épigraphe :

Porta patens eſto, nulli claudatur honeſto.

Mais Jurieu avoit pour cela ſes raiſons. Il étoit au pied du mur par le terrible argument des Catholiques, touchant la perpétuité de l'Egliſe, la ſucceſſion non interrompue des pasteurs, la continuité & la perſévérance de la doctrine : il falloit bien compulſer les annales du délire & de la ſcélérateſſe, pour donner à ſon parti un air d'antiquité & de ſucceſſion. VIII. Une *Histoire des Dogmes & des Cultes de la Religion des Juifs*, Amsterdam, 1704, in-12 : livre médiocre. IX. *L'Esprit de M. Arnaud*, 1684, 2 vol. in-12 : ſatyre caſtrique & furieufe contre ce chef du parti janiſénien, qui avoit porté de violens coups à celui de Calvin. X. *Traité historique d'un Protestant ſur la Théologie myſtique*, à l'occaſion des démêlés de Fénelon avec Boſſuet, &c., 1699, in-8°, peu commun. XI. *La Religion du Latitudinaire*, Rotterdam, 1686, in-8°. XII. *La Politique du Clergé de France*, 1681, 2 vol. in-12. XIII. *Préjugés légitimes contre le Papiſme*, 1685, in-4°. XIV. *Des Lettres paſtorales*, 3 vol. in-12, où il ſouffloit le feu de la diſcorde entre les nouveaux Catholiques & les Proteſtans, &c., &c. Voyez JACQUELOT.

JURIN, (Jacques) ſecrétaire de la ſociété royale de Londres, & préſident des médecins de cette ville, mort en

1750, cultivé avec un ſuccès égal la médecine & les mathématiques. Il contribua à rendre les obſervations météoro-logiques plus communes, & à répandre l'empiriſme de l'inoculation, par les écrits qu'il publia ſur cette matière (voyez CONDAMINE). Il eut de violentes diſputes avec Michelotti, ſur le mouvement des eaux courantes ; avec Robins, ſur la viſion diſtincte ; avec Keill & Senac, ſur le mouvement du cœur ; & avec les partiſans de Leibnitz, ſur les forces vives.

JUSSIEU, (Antoine de) ſecrétaire du roi de France, docteur des facultés de Paris & de Montpellier, professeur de botanique au jardin-royal, naquit à Lyon en 1686. La paſſion d'herboriſer fut très-vive en lui dès ſa jeunefſe, & lui mérita une place à l'académie des ſciences en 1712. Il parcourut une partie des provinces de France, les iſles d'Hieres, la vallée de Nice, les montagnes d'Eſpagne, & il rapporta de ſes ſavantes courſes une nombreuſe collection de plantes. Devenu ſédentaire à Paris, il enrichit les volumes de l'académie d'un grand nombre de *Mémoires ſur le Caſé* ; ſur le *Kali d'Alicante* ; ſur le *Cachou* ; ſur le *Macer des anciens*, ou *Simarouba des modernes* ; ſur *l'altération de l'eau de la Seine*, arrivée en 1731 ; ſur les *Mines de Mercure d'Almaden* ; ſur le magnifique *Recueil de Plantes & d'Animaux*, peints ſur vélin, qu'on conſerve à la bibliothèque du roi ; ſur une *Fille qui n'avoit point de langue & qui parloit cependant diſtinctement à*